

Le Petit Journal

Administration, Rédaction, Annonces, 61, rue Lafayette, Paris (9^e)
Téléphones : Rédaction... 401-76 - 401-77 - 401-78
Administration... 401-57 - 401-74 - 401-75

ABONNEMENTS SEINE ET SEINE-ET-OISE
TROIS MOIS... 5 FR.
SIX MOIS... 9 FR.
UN AN... 14 FR.
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

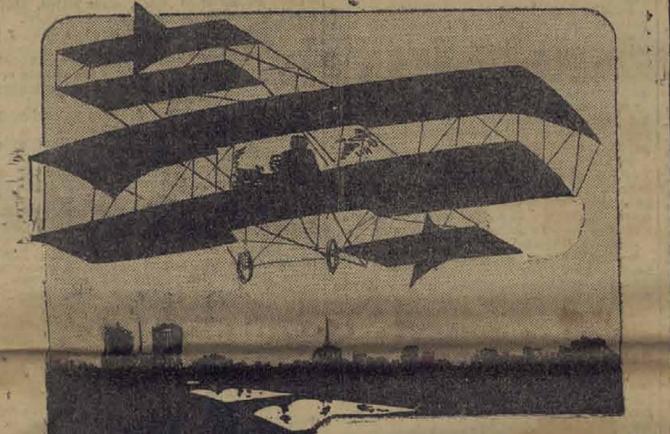
Directeur : CHARLES PRÉVET
Le SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ... 5 CENT.
Le PETIT JOURNAL AGRICOLE... 5 CENT.
Le PETIT JOURNAL MODE... 10 CENT.

ABONNEMENTS ÉTRANGER
TROIS MOIS... 8 FR.
SIX MOIS... 12 FR.
UN AN... 18 FR.
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

DIMANCHE 13 FÉVRIER 1910
44 — QUADRAGÉSIMÉ — 321
QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE (Numéro 17,216)

PROCHAINEMENT
le PETIT JOURNAL commencera la publication
d'un nouveau feuilleton

L'AÉROPLANE FANTÔME



Grand Roman d'aventures
PAR PAUL DIVOI

LE CRIME DE LILLE

MISE EN LIBERTÉ DE M^{me} FAVIER

(Dépêche de notre correspondant)
Lille, 12 Février.

M. Delalé, juge d'instruction, a interrogé, cet après-midi, de 3 heures et quart à 4 heures, Yolaine Favier, qui a protesté énergiquement contre les allégations qui montraient son mari dur avec elle et la faisant souffrir par ses coups de main et ses menaces d'empoisonner ses parents.

C'est, au contraire, Antoine Favier qui, mangeant des champignons vénéneux, fut le plus indisposé.

Elle a affirmé son innocence et déclaré qu'elle ignorait tout ce qui s'était passé par rapport au crime, jusqu'au moment de l'arrestation de son mari. Elle ne se rappelle rien de ce qui s'est passé avec une blouse tachée de sang.

À quatre heures, Antoine Favier est introduit dans le cabinet du magistrat instructeur — une balustrade séparait les deux époux. — Lorsque Favier entra, Yolaine s'écria, en pleurant :

— Mon pauvre petit, je te plains de tout mon cœur.

Et comme Favier sanglotait, elle lui dit : — Je te plains bien, o mon chéri ne pleure pas comme ça. Mon pauvre petit, aie beaucoup de courage.

Le détenu s'était rapproché d'elle et, s'adressant à M. Delalé, lui dit véhémentement : — Yolaine est absolument innocente. Elle ne savait rien.

En disant ces mots, il lui tapotait sur la joue et lui caressait les cheveux. Yolaine répondit :

— Voyez, monsieur le juge, il a toujours été comme ça. Pardieu ! Faut-il !

M. Dubron, défenseur de Favier, et M. de Lauvergne, défenseur de Yolaine, touchés de cette scène émouvante, avaient des larmes dans les yeux et M. Delalé, furtivement, essuya un pleur.

Lorsque le magistrat donna l'ordre aux gardiens d'emmener le prisonnier, les deux époux se jetèrent dans les bras l'un de l'autre et se dirent étroitement enlacés. On dut les séparer.

Favier fut réintégré dans sa prison, tandis que M. Delalé, après avoir posé quelques questions à la jeune femme, signa un non-lieu.

Yolaine Favier a été mise en liberté, ce soir.

JEANNE WEBER

s'est enfuie de l'Asile de Fains

(Dépêche de notre correspondant)
Sainte-Menehould, 12 Février.

Une femme vêtue de noir, tenant un panier à la main, s'est présentée chez M. Edouard Gillet, cultivateur au Châtelier, près de Givry-en-Angonne, lui demandant de l'employer comme bonne et lui affirmant avoir travaillé chez plusieurs fermiers des environs.

Cette visiteuse n'était autre que la célèbre Jeanne Weber, échappée de l'asile d'aliénés de Fains, depuis plusieurs semaines ; elle s'exprimait avec une intelligence si remarquable que le cultivateur a conclu qu'elle jouit parfaitement de toutes ses facultés.

Elle a été arrêtée pour vagabondage et ramenée à l'asile.

Edouard Gillet, cultivateur au Châtelier, près de Givry-en-Angonne, lui demandant de l'employer comme bonne et lui affirmant avoir travaillé chez plusieurs fermiers des environs.

Cette catastrophe a causé dans toute province des Baléares une immense douleur au même endroit, il y a quinze jours, échoua un voilier français, trois mariages furent célébrés.

Le gouvernement espagnol, à la suite de telles catastrophes, installa un phare puissant pour empêcher de nouveaux naufrages.

Le comte Sagasta, ministre de l'Intérieur, a adressé au gouverneur des îles Baléares une dépêche télégraphique dans laquelle il exprime ses condoléances au sujet du naufrage du Général-Chanzky et donne des instructions pour que l'on prête toute l'assistance nécessaire.

Le naufrage a eu lieu exactement au lieu dit « Llosa », à l'endroit où, trois mois, une barque s'était déjà perdue et, sans doute, pour la même raison : l'absence de phare.

Il est inutile de dire l'émotion profonde que la perte du Général-Chanzky a provoquée dans toute la France. C'est un nouveau deuil qui s'ajoute à tant d'autres, c'est une nouvelle page dans l'histoire tragique de la lutte quotidienne avec la mer, la grande « mangée d'hommes ».

A MARSEILLE

Identité de quelques victimes

(Dépêches de nos correspondants)
Marseille, 12 Février.

Aujourd'hui, toutes les Compagnies de navigation du port de Marseille, la maison du Marin, les syndicats maritimes ont mis le drapeau en berne, en témoignage de sympathie pour les victimes de la catastrophe.

La Compagnie transatlantique n'a reçu depuis hier que la dépêche suivante du consul de France à Palma :

LA PÉRIE DU PAQUEBOT "GÉNÉRAL-CHANZY"

Les premières nouvelles n'avaient pas, hélas ! exagéré l'importance de la catastrophe. Le Général-Chanzky a bien son corps et biens, entraînant dans ses flots tout son équipage et tous ses passagers sauf un seul.

De l'étranger sont arrivées déjà des télégrammes de condoléances au gouvernement français.

L'effroyable drame, survenu en pleine nuit, vers 9 heures du soir, n'a duré que quelques secondes et, le jour venu, les sauveteurs de Minorque n'ont plus aperçu que des débris flottant à la surface des eaux, ainsi qu'en témoigne la dépêche suivante :

Palma (Majorque), 12 Février.
Le consul de France à Ciudadela signale que plus de 150 cadavres flottent sur la mer, mais qu'il est impossible de les recueillir à cause de la tempête.

Le consul a pris des mesures pour sauver la cargaison du Général-Chanzky, qui est complètement perdue.

On a vu, en effet, les restes d'un habit et d'une chemise.

La coque du paquebot est submergée. Il y a certainement eu une explosion.

Cette dépêche, on le voit, parle explosion. Dans quelles conditions de explosion s'est-elle produite ? Après choc contre les rochers, ou avant le naufrage ? on l'ignore encore.

Au ministère de la Marine on a, en fait, le télégramme suivant au consul de France à Palma-de-Majorque :

Palma, 12 Février, 10 heures matin.
« Cause naufrage Général-Chanzky et probablement une explosion de chaudière. Plus de 150 morts, qu'il est impossible de recueillir par suite de l'état de la mer. Les sacs de correspondances et les certificats de valeurs déclarées ont pu être sauvés. Ils ont été déposés sous scellés entre les mains du directeur des postes de Majorque ».

Mais on est toujours, on le voit, sans détails précis sur la cause première de la catastrophe.

En revanche, un télégramme donné de la scène atroce une brève et angustieuse vision :

Palma-de-Majorque, 12 Février.
Le naufrage du Général-Chanzky a été précédé d'une violence telle qu'on en a rarement vu de pareille.

L'ouragan dissait sur une mer démontée ; le capitaine avait vainement tenté ; le marchait à une vitesse assez grande pour fuir la zone dangereuse. La nuit était très obscure, il ne put voir la côte et la toucha. Il s'ensuivit un choc affreux et épouvantable. Marcel Bada échappa miraculeusement. Il passa le reste de la nuit de mer et de pluie, rassuré par le soleil, il se mit à la recherche d'un lieu habité ; il erra pendant toute la journée de jeudi et n'arriva qu'au vendredi, à Ciudadela, où il annonça le naufrage au consul de France.

Les autorités et un grand nombre de personnes accoururent sur le lieu du naufrage. Le spectacle était tragique ; de nombreux cadavres flottaient, le navire était englouti. On apercevait les objets les plus divers ; de petites embarcations n'avaient pu être d'un secours en raison de l'état de la mer.

Quelques personnes voulurent aller à la mer pour recueillir les cadavres, les autorités, pour éviter de nouveaux malheurs, l'en empêchèrent.

Le consul de France a pris les mesures nécessaires.

Cette catastrophe a causé dans toute province des Baléares une immense douleur au même endroit, il y a quinze jours, échoua un voilier français, trois mariages furent célébrés.

Le gouvernement espagnol, à la suite de telles catastrophes, installa un phare puissant pour empêcher de nouveaux naufrages.

du 1^{er} hussards et rejoignit son nouveau corps, le 5^e chasseurs d'Afrique ; Labasse, jeune soldat au 2^e bataillon d'Afrique ; Petitjean, Dumas et Robino, caporaux, rejoignaient également le 2^e bataillon ; Henry, engagé volontaire au 12^e régiment d'artillerie ; Gros, maréchal des logis au 40^e d'artillerie, allait en permission ; Gallat, caporal libéré du 76^e d'infanterie ; Le capitaine Sem, de la chefiserie du génie, à Alger ; Le lieutenant Fémélix, du 55^e d'infanterie, sa femme, ses deux enfants et sa bonne ; Un Toulonnais, M. Antoine Audibert, notaire à Six-Fours, âgé de 43 ans, qui, devant aller procéder mardi à une vente à Alger, avait emmené avec lui sa



UNE VEUVE ET UN ORPHELIN
M^{me} Janiot
femme de l'artiste noyé, et son enfant

jeune femme, pour lui faire faire un voyage d'agrément ; M. Pommer, agent du P.-L.-M., habitait rue d'Avignon, 4, à Nîmes ; M. Giovanni Tosi, 25 ans, Domenico Guzman, 21 ans, et Paolo Gatti, 50 ans, italiens originaires de Capri, se trouvaient à bord d'une violence telle qu'on en a rarement vu de pareille.

L'ouragan dissait sur une mer démontée ; le capitaine avait vainement tenté ; le marchait à une vitesse assez grande pour fuir la zone dangereuse. La nuit était très obscure, il ne put voir la côte et la toucha. Il s'ensuivit un choc affreux et épouvantable. Marcel Bada échappa miraculeusement. Il passa le reste de la nuit de mer et de pluie, rassuré par le soleil, il se mit à la recherche d'un lieu habité ; il erra pendant toute la journée de jeudi et n'arriva qu'au vendredi, à Ciudadela, où il annonça le naufrage au consul de France.

Les autorités et un grand nombre de personnes accoururent sur le lieu du naufrage. Le spectacle était tragique ; de nombreux cadavres flottaient, le navire était englouti. On apercevait les objets les plus divers ; de petites embarcations n'avaient pu être d'un secours en raison de l'état de la mer.

Quelques personnes voulurent aller à la mer pour recueillir les cadavres, les autorités, pour éviter de nouveaux malheurs, l'en empêchèrent.

Le consul de France a pris les mesures nécessaires.

Cette catastrophe a causé dans toute province des Baléares une immense douleur au même endroit, il y a quinze jours, échoua un voilier français, trois mariages furent célébrés.

Le gouvernement espagnol, à la suite de telles catastrophes, installa un phare puissant pour empêcher de nouveaux naufrages.

Le consul de France a pris les mesures nécessaires.

Cette catastrophe a causé dans toute province des Baléares une immense douleur au même endroit, il y a quinze jours, échoua un voilier français, trois mariages furent célébrés.

Le gouvernement espagnol, à la suite de telles catastrophes, installa un phare puissant pour empêcher de nouveaux naufrages.

Le consul de France a pris les mesures nécessaires.

Cette catastrophe a causé dans toute province des Baléares une immense douleur au même endroit, il y a quinze jours, échoua un voilier français, trois mariages furent célébrés.

Le gouvernement espagnol, à la suite de telles catastrophes, installa un phare puissant pour empêcher de nouveaux naufrages.

Le consul de France a pris les mesures nécessaires.

rir dans le naufrage de la Champagne, dont on n'a point oublié les dramatiques circonstances. Il est un des rares hommes du bord qui purent à temps se sauver dans une embarcation et échapper à une mort certaine.

M. Jules Charles-Roux

est rentré à Marseille

Marseille, 12 Février.

Parmi les grands paquebots de la flotte de la Compagnie Transatlantique, qui effectuent les services postaux de l'Algérie, le Général-Chanzky construit en 1892, dans les chantiers mêmes de la Compagnie Transatlantique, à Saint-Nazaire, était certainement un des plus admirés quand ils franchissent, à l'aller ou au retour, la passe de la Joliette.

Il avait subi, il y a deux ans, une réfection absolument complète ; tout avait été remis à neuf à bord, les cabines, les machines et les ponts. On pouvait espérer une plus heureuse destinée à ce superbe navire.

Le Général-Chanzky était commandé auparavant par le capitaine Duchesne qui, l'an dernier, passa sur le Jules-Charles-Roux ; ce fut alors le capitaine Bruno Cayol qui, quittant le commandement du Marsat-Bugeaud, prit celui du Général-Chanzky.

Le capitaine Cayol avait la réputation d'un officier excessivement prudent ; aussi, suppose-t-on que, avec sa prudence habituelle, le commandant, au lieu d'affronter la haute mer et de mettre directement le cap sur Alger, aura suivi la côte jusque vers Barcelone, pour éviter la tempête et ensuite se diriger sur l'Algérie, en passant entre Minorque et Minorque, les deux plus grandes îles du groupe des Baléares.

Alors que le paquebot se sera trouvé entre ces deux îles, soit par suite d'une brusque variation des compasses, soit par suite d'une avarie quelconque, il aura fait fausse route et sera allé heurter violemment les récifs de la côte, sur lesquels il se sera brisé sans qu'aucun sauvetage ait pu être tenté.

L'hypothèse la plus vraisemblable du naufrage, qui marins que j'ai interrogés, est que le paquebot drossa par la tempête, ou à la suite d'une fausse manœuvre, est venu donner violemment contre les rochers de la côte de Minorque ; à la suite de ce choc, l'eau a immédiatement envahi tout le navire, submergeant les machines qui ont fait aussitôt explosion.

Le navire s'est alors brisé en morceaux, entraînant la mort de tout l'équipage et de tous les passagers, sauf un, avant que des secours aient pu être organisés.

M. Jules-Charles-Roux, président du conseil d'administration de la Compagnie Transatlantique, qui vient de faire un voyage en Egypte, est rentré à Marseille ce matin, par l'Arabia, courrier de Bombay, de la compagnie péninsulaire anglaise.

M. Rotte, agent général de la Compagnie Transatlantique, qui s'était rendu à bord pour le saluer, lui a appris le naufrage du Général-Chanzky. M. Jules-Charles-Roux a été atterré en apprenant toute l'étendue du désastre ; il est resté quelques instants comme anéanti sous le coup d'une émotion intense, qui se lisait sur son visage.

M. Charles-Roux s'est rendu immédiatement en automobile au siège de la Compagnie, qual de la Joliette, où il a pris connaissance de toutes les dépêches reçues ce matin par les journaux et que l'Agence Havas communique, au fur et à mesure, à l'agent général.

M. Charles-Roux s'est entretenu ensuite avec M. Rotte, chef de secrétariat de la Compagnie Cyprien Fabre, villa Montclair, quartier d'Endoume, à Marseille, marié et père de deux enfants.

M. Hammass, sujet suédois, billet de la Compagnie Hamburg American Line, de Paris.

M. Namur, voyageur de la maison Champagne Frères, 31, chemin des Sources, à Avignon.

Le major Rolten Tein et sa fille, de Copenhague, billets d'agence de voyages.

M. Souchidjian, chargé de la Compagnie, et Mme Salmons, femme du receveur des douanes de Rougie.

M. Rolande, 104, rue de Courcelles, à Paris.

Mme et M. Bisson, 12, rue Albouy, à Paris.

Mme et Mlle Lucie Weil, de Moishheim (Alsace).

pendant quelques instants avec MM. Pémissat, administrateur chef de la machine ; Dalles, administrateur de la Compagnie ; et Rotte, sur les circonstances hypothétiques du naufrage, mais aucun mesura n'a

encore été prise pour l'envoi d'un navire sur le lieu de la catastrophe.

La direction de la Compagnie Transatlantique vient de décider d'envoyer dans la journée de demain, sur les lieux de la catastrophe, le cargo-boat Calvados, ayant à bord le sous-chef de l'armement pour ouvrir une enquête sur le sinistre, rechercher les cadavres flottants et participer au sauvetage des épaves du Général-Chanzky.

Toute une troupe d'artistes

de music-hall a péri

Marseille, 12 Février.

Le monde des artistes de music-hall a été plus particulièrement atteint par la terrible catastrophe.

L'Agence Abye-Merle, qui avait préparé le départ de ces artistes, n'a communiqué que la liste des chanteurs et acrobates appelés à Alger par leurs engagements.

Ce sont : M. Dufor, âgé de 48 ans, venant de la Seine ; Mme Elise Hery, âgée de 28 ans, chanteuse romane, arrivée tout récemment d'Amérique ; M. Janiot, 38 ans, comique-trompette, venant de Paris ; M. Nestor, 32 ans, surnommé « l'homme qui se dévisse » ; Mme Marcelle Lafarre, danseuse, genre Esther Lekain ; MM. Deranda et Gren, acrobates ;



Les Artistes JOLLY-VELIA (Cl. Louis Martin)

M. et Mme Jolly-Velia. Ces deux artistes jouaient une revue et la danse, la mime et le chant se succédaient tour à tour ; Les deux Stackeages, âgés de 30 ans environ, comiques-barristes, venant d'Anvers ; Francis Dufor, le chanteur typique qui, l'année dernière était engagé à la Variétés-Casino, arrivait de Monte-Carlo, où il avait appris que les inondations des environs de Paris avaient jeté à terre la villa qu'il avait acquise avec ses économies, au Plant-Champigny. Mme Dufor, qui croyait être parmi les victimes, sont nous figurant sur la liste des passagers, mais qui était restée à Marseille, chez une amie, a appris brusquement, hier soir, la mort de son mari.

— Si mon mari n'avait été écroulé, a-t-elle dit, il serait auprès de moi en ce moment. La veille de son départ, je lui demandais de remettre son voyage, le lendemain, mais il m'a dit, en français, hélas ! ce qui s'est produit.

Dufor, un instant, faillit m'écouter, puis il rit de mes alarmes et partit.

Deux autres artistes, M. et Mme Jolly-Velia avaient eu les mêmes craintes. Mardi dernier, dans un groupe d'ans, parmi lesquels se trouvait Dufor, ils annonçaient la possibilité d'un retard apporté à leur voyage. Puis ils se ravisèrent, prirent leurs billets de passage. Mais au moment du départ, la mer était si mauvaise que Mme Jolly-Velia refusa de monter à bord. Elle ne voulut pas partir. Son mari fit une démarche auprès du commandant Cayol pour que leurs bagages fussent déposés. Mais ces bagages étaient enfoncés à fond de cale. Les deux artistes furent obligés de suivre leurs costumes et de prendre la mer, malgré leur appréhension.

On a établi, ce matin, la véritable identité des deux artistes Jolly-Velia. L'homme s'appelait Marius Molinari, âgé de 35 ans, domicilié à Paris. Molinari était marié avec une personne qui habite actuellement à Marseille. L'artiste qui l'accompagnait, était Mme Vella Somino, qui habite également à Marseille.

Une autre victime, le chanteur Janiot, fut applaudi, il y a peu de temps, à l'Alcazar, il chantait le genre trompette et s'était intitulé « hussard smart ».

Le malheureux laisse une jeune femme et un enfant de trois ans. Il demeurait 2, Paris, 15, rue des Etoiles.

Nestor, l'« homme qui se dévisse la tête », fut un des succès du cirque Gellton, cet été. Il vivait au Palais d'Hiver de Pau.

Mme Marcelle Lafarre, chantait ici, à l'Alcazar, dans le rôle de la princesse de janvier. Son mari, M. Sauveur, fut le pianiste qui accompagnait Mayol, sur la scène du Palais de Cristal. Il habite actuellement avec sa fille, âgée de six mois, 42, rue Monlaux ; c'est là que, hier soir, au moment du dîner, il a appris la fatale nouvelle.

Mme Lafarre s'appelait, selon l'état civil, Rosalie Otavi. Son mari, connu sous le nom de M. Sauveur, s'appelle en réalité M. Fasse.

Tous ces artistes se rendaient, soit au Casino, soit au Kursaal d'Alger.



A la guitare, avec gaieté
Je chante l'actualité

DUFOR
Caricature illustrant un de ses programmes

pendant quelques instants avec MM. Pémissat, administrateur chef de la machine ; Dalles, administrateur de la Compagnie ; et Rotte, sur les circonstances hypothétiques du naufrage, mais aucun mesura n'a

